

WORLD HEALTH
ORGANIZATIONDEUXIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTEORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTEA2/CM/1
18 juin 1949

ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES

Premier Rapport (Projet)

La Commission des Questions constitutionnelles a tenu quatre séances les 14, 16, 17 et 18 juin 1949. Les décisions suivantes ont été prises :

1) Election des membres du Bureau

Le Dr P. Vollenweider (Suisse) a été élu Président, le Dr L.H. Davis (Nouvelle-Zélande) a été élu Vice-Président et Mr. Howard B. Calderwood (Etats-Unis), Rapporteur.

2) Mode de désignation et d'élection des Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil Exécutif

En exécution de la résolution adoptée par la Première Assemblée Mondiale de la Santé, ¹ la Commission a examiné le rapport du Conseil Exécutif ainsi que le Règlement intérieur qui avait été recommandé pour la désignation et l'élection des Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil Exécutif. ²

Après une discussion nourrie au cours de laquelle de nombreuses délégations ont exprimé leurs vues sur les principes indiqués dans le rapport et le Règlement tel qu'amendé par le Conseil Exécutif, la Commission a approuvé le rapport du Conseil Exécutif. La Commission a de plus décidé de demander à l'Assemblée d'attirer l'attention du Bureau de l'Assemblée sur les procès-verbaux des séances de la Commission durant lesquelles ont eu lieu les discussions sur ce sujet. ³

La Commission recommande dès lors à l'Assemblée l'adoption de la résolution suivante :

La Deuxième Assemblée Mondiale de la Santé

ADOpte le rapport du Conseil Exécutif dans lequel il est recommandé de conserver tel quel le Chapitre VI de la Constitution et qui définit certains principes devant permettre le choix des Membres chargés de désigner une personne devant faire partie du Conseil; ⁴

¹ Actes off. Org. mond. Santé, 13, 337, point 4

² Ibid, 14, 66-67

³ Doc. A2/CM/Min/3 et 4

⁴ Actes off. Org. mond. Santé, 14, 29, 66

